




# Comité de pilotage

## Plateforme Nationale de Lait (PNL)



24/05/2023

# Plateforme nationale de lait



## Sommaire :

- La plateforme
  - Contexte national
  - Objectifs et finalités
  - Le portage du projet
  - Les acteurs
  - La convention
  
- Le planning proposé par MEDIWARE
- Choix des deux services pilotes



# La plateforme : Contexte national



- Informatisation des lactariums de France (monopole Mo-Lactarium)
- Echanges de lait cru de plus en plus nombreux entre lactariums => nécessité de sécuriser la traçabilité du lait et du dossier donneuses (questionnaire sérologie)
- En cas de gestion de crise locale et/ou nationale : nécessité d'avoir une vision globale des stocks nationaux (lait cru et pasteurisé)
- Décret du 24 février 2022 : bonnes pratiques des lactariums
  - Sécurisation des dons
  - Numérotation nationale unique du lait (cru ou pasteurisé)  
=> minimise les risques d'erreur



# La plateforme : Objectifs et finalités



Le projet se propose de définir et de fournir aux LUE-LUI les services leur assurant :

- D'optimiser la gestion du lait humain cru et pasteurisé sur le territoire national afin de mieux répondre à l'offre et à la demande
- De répondre aux enjeux de traçabilité des dons dans le cadre de transfert de lait cru et de commandes de lait pasteurisé
- De répondre aux enjeux de traçabilité des dossiers des donneuses et des bébés d'un Chu à un autre
- De consolider les bonnes pratiques entre les lactariums



# La plateforme : Objectifs et finalités



- ➔ Création d'une **plateforme de consultation des données et de transfert de données entre lactariums**
  
- Financement par la DGOS :
  - ✓ 150.000 euros pour la mise en service de la plateforme
  - ✓ 60.000 euros pour l'hébergement et la maintenance annuelle



# La plateforme : Objectifs et finalité

Exemple de ce qui est attendu pour les consultations des stocks des lactariums :

Lactarium	Type	Stock-de-lait-cru-personnalisé Hors-personnalisé-exclusif	Stock-de-lait cru-anonyme	Stock-de-lait-traité-anonyme- disponible
Ex-Pessac	LUE	200	10	50
...	...	...	...	...



# La plateforme : Le portage du projet



- L'**ADLF** (Association des lactariums de France) : s'est assuré que le cahier des charges correspond aux attentes et s'est engagé à solliciter des mises à jour en fonction des besoins
- Le **CHU de Bordeaux**, désigné par l'Agence Régionale de Santé comme seul interlocuteur auprès de l'éditeur, assure la gestion administrative et contractuelle du projet de la solution jusqu'à la recette.
- La DGOS finance :
  - l'installation de la plateforme
  - La mise en production des liaisons entre la plateforme et les LUI / LUE ayant Mo-Lactarium
  - La maintenance et l'hébergement de la plateforme



**Le CHU de Bordeaux n'assurera en aucun cas la poursuite des financements si le financement DGOS venait à s'arrêter pour quelque raison que ce soit.**



# La plateforme : Les acteurs

- L'ADLF
- Les Lactariums à usage interne et les lactariums à usage externe :
  - ✓ 34 structures (LUI + LUE) dénombrées par l'ADLF en 2021
  - ✓ 23 actuellement informatisées avec MO Lactarium, et donc concernés.
  - ✓ Les 23 établissements seront connectés au fil de l'eau (planning à définir)



➔ Attention « obligation » de mettre à jour MO-Lactarium en version 3.5 POUR TOUS LES LUE-LUI souhaitant s'interfacer à la PNLF.

Les lactariums qui ne sont pas encore informatisés pourront, une fois MO Lactarium déployé sur leur site, être connecté à la PNL (coût inclus dans l'installation de MO).





# La plateforme : La convention



- Décision CHU de Bordeaux de monter un groupement de commande (01/10/2021)
  - ✓ Constitué des 23 lactariums informatisés avec MO-Lactarium
  - ✓ Pour passer commande auprès de Mediware de la PNL
  - ✓ Désignant le CHU de Bordeaux comme coordinateur du projet pour :
    - Procéder à la passation, la signature et la notification des marchés subséquents et bons de commandes
    - Réceptionner/Procéder aux opérations de vérification des fournitures et services fournis par les prestataires dans les conditions prévues par les pièces des marchés afférents. Les opérations de vérification des interfaces de chacun des 23 sites restent à la charge de chaque site.
    - Procéder à la passation, à la signature et à la notification des avenants de toute nature ou prendre tout acte relatif à la modification des marchés ou des accords-cadres
    - Réceptionner et régler les factures
    - Gérer les éventuelles sous-traitances
    - Etablir les certificats administratifs
    - Décider et procéder aux reconductions
    - Décider de résilier le marché ou l'accord-cadre, au nom et pour le compte des membres
    - Gérer les éventuels pré-contentieux relatifs aux marchés et accords-cadres



# La plateforme : La convention



- Novembre 2021 : rédaction de la convention
- Décembre 2021 : relecture de la convention
- 13 janvier 2022 : envoi des conventions à signer aux différents lactariums
- Retour de toutes les conventions signées : 14 septembre 2022.



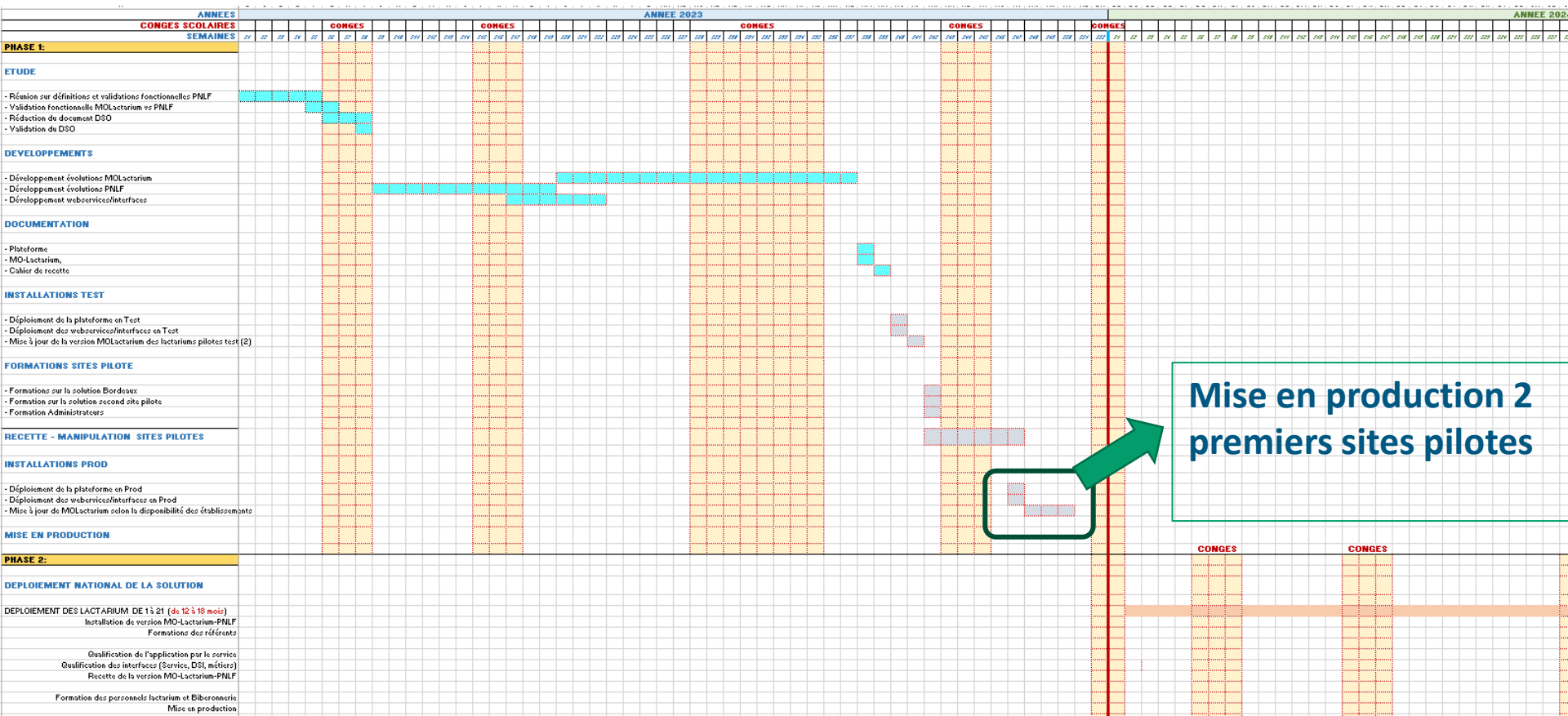
# Planning proposé par Mediware



- 2022 : Rédaction du cahier des charges dédié à la plateforme + échanges avec Mediware
  - ➔ version définitive du cahier des charges : 4 janvier 2023
- 24 février 2023 : commande passée via le groupement d'achat Elodi CAIH



# Planning proposé par Mediware



➔ Mise en production des 2 premiers sites pilotes : fin 2024  
 Planning à définir pour les sites suivants, pour un déploiement en 2025



# Choix des sites pilotes



➤ Le CHU de Bordeaux

➤ Le Chu de Poitiers?

Date de prochain copil : Mardi 26 septembre 2023 de 14h à 15h.



Merci de votre attention

